VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 NOVEMBRE 2020

Présents :

Madame Sophie RIGAULT, Maire,

Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Maria MENICACCI-FERRAIN, Dominique TAFFIN, Nicolas de BOISHUE, Adjoints au Maire,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL (arrivé à 18h18), Isabelle OUDARD, Nordine AOUNALLAH, Florine EKOUE, Philippe LEFEBVRE, Nathalie FOURMANN, Xavier PASSERI (arrivé à 18h35), Virginie CAPDEBOSCQ (arrivée à 18h20), Mehdi KESRAOUI, Sandrine LADEGAILLERIE, Guy PREAUX, Mireille ROBERT, José CASTICO OLIVEIRA, Patrick LEVEAU, Michelle RONZANI (arrivée à 18h23), Denis ARCILE, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Jean-Louis BERLAND, Ludovic BOURJAC (départ à 20h32), Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Madame Carole COUTON, procuration à Madame Sophie RIGAULT
Madame Virginie CAPDEBOSCQ, procuration à Madame Roselyne DACOURY-TABLEY jusqu'à 18h20
Madame Monique-Olga CHASSIN, procuration à Monsieur Denis ARCILE
Monsieur Denis BERTON, procuration à Madame Isabelle CATRAIN
Madame Hafsa SEGHIOUER, procuration à Monsieur Jean-Louis BERLAND
Monsieur Ludovic BOURJAC, procuration à Monsieur Jean-Louis BERLAND à partir de 20h32

Secrétaire :
Monsieur Dominique TAFFIN

Madame le Maire annonce la démission de Madame Christine DESMOND.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020 par **26 voix pour (la Majorité municipale et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne) et 3 abstentions (Saint-Michel en commun / Alternative citoyenne)**.

2020-274 : DECISION MODIFICATIVE N°1

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, par 25 voix pour (la Majorité municipale) et 6 abstentions (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne).

DECIDE de procéder à une décision modificative dont le détail figure ci-dessous.

Fonctionnement					
Nature	**fonction**	**chapitre**	**Libellé**	**Recettes**	**Dépenses**
70323	024	70	Redevances d'occupation du domaine public communal	- 4 378,00 €	
70323	822	70	Redevances d'occupation du domaine public communal	- 5 556,00 €	
7062	311	70	Redevances et droits des services à caractère culturel	- 51 000,00 €	
7062	314	70	Redevances et droits des services à caractère culturel	- 9 650,00 €	
7066	421	70	Redevances et droits des services à caractère social	- 54 000,00 €	
7066	422	70	Redevances et droits des services à caractère social	- 1500,00 €	
7066	60	70	Redevances et droits des services à caractère social	- 3 300,00 €	
7066	64	70	Redevances et droits des services à caractère social	- 116 439,00 €	
7067	251	70	Redevances et droits services périscolaires et enseignement	- 240 000,00 €	
7067	64	70	Redevances et droits services périscolaires et enseignement	- 5 000,00 €	
73222	01	73	Fonds de solidarité des communes d'Ile-de-France	- 19 420,00 €	
7343	01	73	Taxe sur les pylônes	458,00 €	
7353	01	73	Redevance des mines	1 233,00 €	
74832	01	74	FDPTP	13 200,00 €	
7817	01	78	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	232 156,00 €	
617	820	011	Etudes et recherches		- 97 357,00 €
64111	020	012	Primes COVID		40 200,00 €
6541	01	65	Créances admises en non-valeur		27 960,00 €
6542	01	65	Créances éteintes		164 946,00 €
022	01	022	Dépenses imprévues		- 400 000,00 €
6817	01	042	Dotations aux amortissements		1 055,00 €
TOTAL section de fonctionnement				***- 263 196,00 €***	***- 263 196,00 €***

Investissement					
nature	fonction	opération / chapitre		Recettes	Dépenses
2184	020	op.400	Mobilier		8 600,00 €
2313	01	041	Constructions		30 859,00 €
2031	01	041	Frais d'études	30 859,00 €	
10222	01	10	F.C.T.V.A	695 842,00 €	
10226	01	10	Taxe d'aménagement	- 50 000,00 €	
1313	112	13	Subvention Département police municipale	13 920,00 €	
1323	421	13	*Subvention Département plan école*	825 709,00 €	
1347	822	13	Amendes de police	68 248,00 €	
1641	01	16	Emprunts	- 1 546 174,00 €	
28152	01	040	Installations de voirie	1 055,00 €	
TOTAL section d'investissement				***39 459,00 €***	***39 459,00 €***

2020-275 : ADMISSION EN NON-VALEUR DES PRODUITS IRRECOUVRABLES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, par 28 voix pour (la Majorité municipale et Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne) et 3 abstentions (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).

APPROUVE l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables d'un montant de 37 959,12 € à l'article 6541 « créances admises en non-valeur ».

APPROUVE l'admission des créances éteintes d'un montant de 179 945,17 € à l'article 6542 « créances éteintes ».

2020-276 : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, par 29 voix pour (la Majorité municipale et Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne) et 3 abstentions (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne).

PREND ACTE de la présentation du rapport et de la tenue du débat d'orientations budgétaires en vue de l'examen du Budget Primitif 2021.

2020-277 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale) et 6 voix contre (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne et Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).

ADOPTE le règlement intérieur du Conseil municipal tel qu'il est annexé à la présente délibération, qui se substitue au précédent règlement adopté par délibération du 29 septembre 2014, modifié le 7 avril 2015.

2020-278 : CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN ASSISTANT SOCIAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE d'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition d'un assistant social au bénéfice du personnel de la ville, pour une durée de 3 ans.

DIT que les crédits nécessaires seront ouverts sur les exercices budgétaires 2020 et suivants pour s'acquitter de la prestation de mise à disposition.

2020-279 : EXONERATION PARTIELLE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TERRASSES DES COMMERCES POUR L'ANNEE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE la mise en place d'une exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses des commerces pour l'année 2020.

DIT qu'à compter de 2021, la redevance d'occupation du domaine public sera appliquée conformément aux tarifs de la délibération du Conseil municipal n°2018-251 en date du 4 octobre 2018.

2020-280 : RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION » POUR L'ANNEE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir débattu.

PREND ACTE du rapport établi par la Communauté d'Agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération » pour l'année 2019 qui lui a été soumis.

2020-281 : OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME A CŒUR ESSONNE AGGLOMERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale), 3 voix contre (Saint-Michel Avenir Ecologique et Solidaire en Cœur d'Essonne) et 3 abstentions (Saint-Michel en Commun / Alternative citoyenne).

S'OPPOSE au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération ».

2020-282 : REPARTITION DE LA SUBVENTION « SPORT EXCELLENCE » POUR LES SPORTS INDIVIDUELS POUR L'ANNEE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE les versements forfaitaires suivants :

- **Karaté Saint-Michel Sports** **850,00 €**
- **Athlétisme Saint-Michel Sports** **842,00 €**

DECIDE de manière exceptionnelle les versements suivants :

- **Saint-Michel Sports** **3 074,00 €**
- **Club Nautique** **1 190,00 €**
- **Ladjal Boxing Club** **347,00 €**
- **Saint-Michel Force Ecossaise** **347,00 €**

AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions correspondantes avec les sections et associations sportives concernées.

DIT que les dépenses afférentes seront imputées sur le budget communal au chapitre 6574.

2020-283 : EVOLUTION DU DISPOSITIF BOURSE AU PERMIS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE d'approuver l'évolution du dispositif « Bourse au permis » suivante :

- Possibilité de retenir des candidatures de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions et avenants éventuels avec l'auto-école partenaire impliquée dans le dispositif et les bénéficiaires du dispositif et à décider des attributaires et du montant des bourses selon les modalités exposées.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal de l'exercice 2020.

2020-284 : ADHESION AU CENTRE HUBERTINE AUCLERT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE de procéder à l'adhésion de la Commune au centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, à compter du 1er janvier 2021 pour un montant de 750 €.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2021.

AUTORISE Madame le Maire ou sa première adjointe en charge des solidarités à entreprendre l'ensemble des formalités liées à ce dossier et à signer tout document y afférent.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°2020-203 : Subvention de la CAF de l'Essonne dite "prestation de service Relais Assistants Maternels".
Décision n°2020-204 : Prestation de dispositif de secours lors de la fête de la ville avec la Croix Rouge Française. Montant : 893,97 €
Décision n°2020-205 : Prestation d'animations dans le cadre de la fête de la ville avec la société EVENIA. Montant : 2 385,20 €
Décision n°2020-206 : Prestation d'agents de sécurité dans le cadre de la fête de la ville avec la société BOLENGI. Montant : 1 576,80 €
Décision n°2020-215 : Contrat pour la mise en place d'ateliers de percussions corporelles de la compagnie HIP TAP PROJECT de septembre 2020 à juin 2021 (1 samedi par mois) de 11 h à 14h30. Montant : 3 850 € (net de taxes)

Décision n°2020-216 : Contrat de cession pour le spectacle RIEN A DIRE de Léandre avec la société LEANDRE SL pour une représentation le dimanche 11 octobre 2020 à 16h. Montant : 4 238,46 €

Décision n°2020-217 : Contrat de cession pour le spectacle MARIAJ EN CHONSON de Blond And Blond And Blond avec la société 7 TOURS PRODUCTIONS le dimanche 30 mai 2021 à 16h. Montant : 6 330 € TTC

Décision n°2020-218 : Contrat de cession pour le spectacle JE DEMANDE LA ROUTE - Roukiata Ouedraogo avec la société SAS KI M'AIME ME SUIVE le dimanche 9 mai 2021 à 16h. Montant : 3 803,60 € TTC

Décision n°2020-219 : Contrat avec la société ANTEA pour des études techniques en prévision de travaux de renforcement du fronton de l'Eglise. Montant : 6 000 € TTC

Décision n°2020-220 : Subvention par l'Etat pour la mise en place des "colos apprenantes" dans le cadre des vacances apprenantes, 80% du montant du séjour dans la limite de 400 € par mineur et par semaine.

Décision n°2020-221 : Convention pour des ateliers de théâtre avec l'association LA COMPAGNIE SIMAGINE pour les participants des cours de français. Montant : 1 455 €

Décision n°2020-222 : Contrat de prestation avec l'association EVOLUSCIENCES pour des animations scientifiques sur le thème "Halloween, les origines" les 22 et 29 octobre 2020 de 14h30 à 16h30. Montant : 432 €

Décision n°2020-223 : Contrat de cession pour le spectacle "Z'HUMAINS !" avec la société BLUE LINE PRODUCTIONS pour une représentation le dimanche 7 février 2021 à 16h. Montant : 4 747,50 € TTC

Décision n°2020-224 : Demande de subvention - convention avec la CAF de l'Essonne pour le fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.

Décision n°2020-225 : Contrat de cession pour le spectacle DES RÊVES DANS LE SABLE avec la Compagnie Sable d'Avril pour toutes les classes de CP-CE1 mardi 26 et jeudi 28 janvier 2021. Représentation publique mercredi 27 janvier 2021 à 15h. Montant : 10 000 € TTC

Décision n°2020-226 : Convention avec la CAF pour une prestation de solution de signature électronique pour les conventions d'objectifs et de financement passées avec la CAF de l'Essonne. Gratuit

Décision n°2020-227 : Avenant au contrat de cession pour le spectacle MUERTO O VIVO avec la Compagnie Mon Grand l'Ombre pour une 5ème représentation scolaire le jeudi 8 octobre 2020. Montant : 800 € net

Décision n°2020-228 : Contrat de cession pour le spectacle DAMES DE France par la Compagnie Les Sœurs Goudron avec l'association La Curieuse présenté le dimanche 7 mars 2021 à 16h. Montant : 3 794,20 € TTC

Décision n°2020-229 : Convention avec la Maison du tourisme "Cœur de Beauce" pour une visite guidée du parc éolien de Cormainville pour un groupe d'enfants du CME le mardi 27 octobre 2020 de 10h à 11h30. Montant : 72 €

Décision n°2020-230 : Ferme pédagogique pour la foire du jardinage du 10 octobre 2020. Montant : 1 533,97 €

Décision n°2020-231 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-232 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-233 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-234 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €

Décision n°2020-235 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-236 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-237 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-238 : Achat de concession funéraire. Montant : 500 €
Décision n°2020-239 : Achat de concession funéraire. Montant : 150 €
Décision n°2020-240 : Achat de concession funéraire. Montant : 1 000 €
Décision n°2020-241 : Achat de concession funéraire. Montant : 450 €
Décision n°2020-242 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-243 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-244 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-245 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 150 €
Décision n°2020-246 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-247 : Achat de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-248 : Contrat avec la société EIFFAGE pour la pose, la dépose et la maintenance des illuminations de fin d'année. Montant : 29 990,22 € TTC
Décision n°2020-249 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-250 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €
Décision n°2020-251 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-252 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €
Décision n°2020-253 : Contrat de cession pour le concert symphonique avec l'orchestre LES CLES D'EUPHONIA dimanche 8 novembre 2020 à 16h. Montant : 3 800 €
Décision n°2020-254 : Convention avec l'association CITIZENS pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation à la pratique de la danse HIP HOP, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 11 juin 2021. Montant : 2 340 €
Décision n°2020-255 : Convention avec l'association SALTIMBANQUES 2000 pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation au jeu théâtral, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 11 juin 2021. Montant : 975 €
Décision n°2020-256 : Convention avec l'association EVOLUSCIENCES pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation aux sciences et à la robotique, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 11 juin 2021. Montant : 3 975 €
Décision n°2020-257 : Convention avec l'association MISTERJEMBE pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation aux percussions et aux rythmiques, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 16 avril 2021. Montant : 2 100 €
Décision n°2020-258 : Convention avec l'association ACTES EN THEATRE pour la représentation du spectacle "Dans une autre vie" le vendredi 27 novembre 2020. Montant : 1 100 €
Décision n°2020-259 : Contrat de prestation avec Evelyne Watter pour la conduite de 2 ateliers numériques chaque vendredi du 6 novembre au 18 décembre 2020 au centre social Nelson Mandela. Montant : 1 680 €
Décision n°2020-260 : Convention avec l'association ASTUCE ET SOLUCE pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation au graff, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 11 juin 2021. Montant : 2 745 €
Décision n°2020-261 : Convention avec l'association USEP 91 pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation aux activités sportives, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 16 avril 2021. Montant : 1 350 €
Décision n°2020-262 : Convention avec l'association UFOLEP pour la mise en place d'ateliers périscolaires d'initiation aux activités sportives, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h du 2 novembre 2020 au 11 juin 2021. Montant : 1 080 €
Décision n°2020-263 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 500 €
Décision n°2020-264 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €

Décision n°2020-265 : Renouvellement de concession funéraire. Montant : 200 €
Décision n°2020-266 : Achat de concession funéraire. Montant : 150 €
Décision n°2020-267 : Contrat de cession pour le spectacle COSMIX avec La Lune dans les Pieds, présenté le dimanche 13 décembre 2020 à 16h. Montant : 5 500 TTC

Les numéros 2020-207 à 2020-214 sont des délibérations.

MARCHES PASSES PAR LA COLLECTIVITE

PA : marché à procédure adaptée AOOE : appel d'offres ouvert européen

Marchés conclus depuis le dernier CM

N° DU MARCHE	OBJET DE LA CONSULTATION	ATTRIBUTAIRE	MODE DE PASSATION	MONTANT DU MARCHE euros HT	DUREE DU MARCHE
2021 PA	Travaux de désamiantage et déconstruction du bâtiment la Grange à Saint-Michel-sur-Orge	AGRI-TERRITOIRES	PA	Forfait : 51 471,50 € HT	A compter de sa notification jusqu'à la fin de la GPA
2019 PA	Accord-cadre relatif à la restauration collective municipale : Prestations d'élaboration de menus, livraison de repas en liaison froide pour les secteurs scolaire, accueils de loisirs, adulte et petite enfance LOT 1 : secteurs scolaire et accueils de loisirs	COMPASS GROUP France	PA	Montant maximum annuel : 1 500 000 HT	1 an reconductible 3 fois / 4 ans max
21 01 AO	Prestations d'entretien des espaces verts de la Commune LOT 1 : Tonte, taille, et ramassage des feuilles	IDVERDE	AOOE	Forfait annuel : 62 295 € HT Prestations complémentaires d'entretien : Sans montant minimum ni maximum annuels	1 an à compter du 4 janvier 2021 reconductible 3 fois / 4 ans max
21 01 AO	Prestations d'entretien des espaces verts de la Commune LOT 2 : Gyrobroyage et fauchage des parcelles communales	EURO-VERT	AOOE	Forfait annuel : 5 554 € HT Prestations complémentaires d'entretien : Sans montant minimum ni maximum annuels	1 an à compter du 4 janvier 2021 reconductible 3 fois / 4 ans max
2022 PA	Prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice LOT 1 : Droit public général et spécial	CLAISSE ET ASSOCIE mandataire du groupement CLAISSE ET ASSOCIE / CLAISSE ET ASSOCIE 93	PA	Sans montant minimum ni maximum annuels	1 an reconductible 3 fois / 4 ans max
2022 PA	Prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice LOT 2 : Droit privé général et spécial	CLAISSE ET ASSOCIE mandataire du groupement CLAISSE ET ASSOCIE / CLAISSE ET ASSOCIE 93	PA	Sans montant minimum ni maximum annuels	1 an reconductible 3 fois / 4 ans max

Avenants conclus depuis le dernier CM

N° DU MARCHE	OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'AVENANT	ATTRIBUTAIRE	AVENANT (Montant en euros HT)
20 16 AO	Transport de personnes par autocar pour les besoins de la ville et de son CCAS AVENANT n° 1 : Avenant technique ayant pour objet de modifier les modalités de facturation des prestations forfaitaires	CARS BLUES	Sans incidence financière
18 27 AO	Fourniture, maintenance et entretien des moyens de secours et de lutte contre l'incendie Lot 1 : Extincteurs et blocs d'éclairage AVENANT n°1 : Avenant ayant pour objet d'ajouter et de supprimer des vérifications d'appareils	SIIDEF	Plus-value : 914,50 € HT
18 27 AO	Fourniture, maintenance et entretien des moyens de secours et de lutte contre l'incendie Lot 2 : SSI et désenfumage AVENANT n°1 : Avenant ayant pour objet d'ajouter et de supprimer des vérifications d'appareils	SIIDEF	Plus-value : 1 222,70 € HT

La séance est levée à 21h10.

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Sophie RIGAULT

Affiché le : 23/11/2020